

# LE RÉDUIT DE TEMPÉRATURE

Le réduit de température est l'action d'abaisser la température de consigne du bâtiment en cas d'absence.

« Le réduit de température ne sert à rien ! On consomme plus d'énergie pour remonter en température le bâtiment ! »



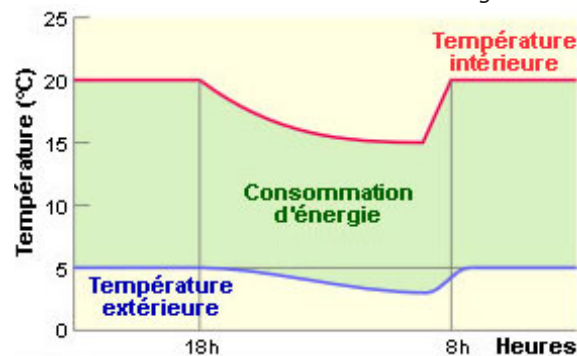
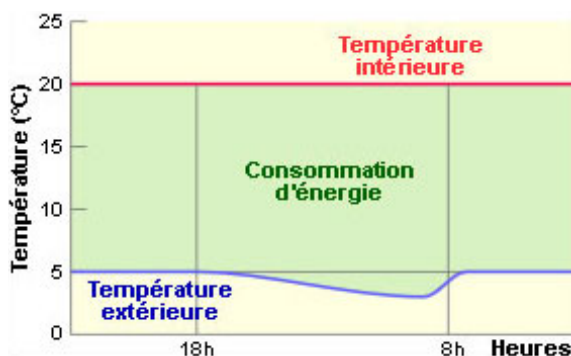
« Pour faire des économies de chauffage, réduisez la température de votre logement en cas d'absence »

## EST-CE QUE J'ÉCONOMISE DE L'ÉNERGIE À RÉDUIRE LA TEMPÉRATURE DE MON LOGEMENT ?

La consommation d'un bâtiment et de son installation de chauffage dépend de la différence de température entre l'intérieur et l'extérieur. Plus cette différence est faible, moins on consomme.

Les graphiques ci-dessous représentent la consommation de chauffage d'une maison pour deux situations. Dans le premier cas, aucun réduit n'a été appliqué. Dans le second cas, un réduit à 15 °C a été appliqué.

Source : Energitec

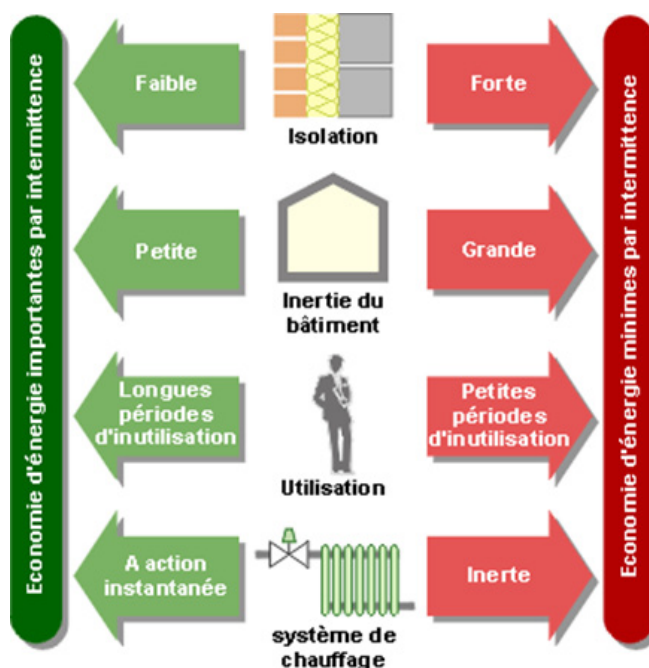


Sur le graphique, la zone verte représente les consommations d'énergie. On peut constater que la zone verte du graphique de droite est plus petite que celle du graphique de gauche grâce au réduit de température.

 **Un réduit de température en période d'inoccupation permettra toujours de réaliser des économies d'énergie.**

## COMBIEN J'ÉCONOMISE ?

Cela dépend des caractéristiques du bâtiment (isolation et inertie) et de la durée d'inoccupation du bâtiment.



Source : Energieplus-lesite.be

Plus le bâtiment est isolé, moins la chaleur emmagasinée s'échappe et plus la température intérieure reste stable lors de la coupure du chauffage. L'économie réalisée sera donc faible.

Au contraire, lorsque le chauffage est coupé dans un bâtiment peu isolé, la température intérieure chute rapidement. C'est dans ce genre de bâtiment « passoire » que le placement d'un régulateur-programmateur sera le plus rentable.

Une étude de l'ADEME publiée dans le document « guide pour la pratique de l'intermittence du chauffage dans le tertiaire à occupation discontinue » met en avant l'exemple suivant :

« Un bâtiment de 500 m<sup>2</sup> (1 niveau), correctement isolé (doubles vitrages, murs avec 8 cm d'isolant), chauffés 10 h par jour et 5 jours par semaine va permettre une économie entre 22 et 26% (en fonction de l'inertie). Ce même bâtiment, mal isolé (simples vitrages, murs non isolés), permettra une économie de 38%. »

**! En fonction des caractéristiques du bâtiment et de son utilisation, un réduit de température peut apporter jusqu'à 40 % d'économies d'énergie.**

CONTACTEZ  
NOTRE ÉQUIPE  
POUR PLUS  
D'INFORMATIONS !



10, Promenade  
Émilie du Châtelet  
54000 NANCY  
Tél.: 09 61 44 71 77  
info@alec-nancy.fr

RAPPROCHEZ-  
VOUS DE VOTRE  
**CEP**  
POUR PLUS  
D'INFORMATIONS !

### À retenir :

**Un réduit de température en période d'inoccupation permettra toujours de réaliser des économies d'énergie.**

**Le montant d'économies engendrées dépend des caractéristiques du bâtiment et de son utilisation (jusqu'à 40%).**